Monsieur le Rédacteur du journal *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing.*

Pul Pionnier de vous prier de vouloir bien insérer dans l'Avenir la communication suivante :

Dans le *Journal de Roubaix* paru ce matin et portant la date du 16 juin 1900, M. Dreilin, conseiller municipal de Tourcoing, publie une longue récrimination au sujet du traité passé entre la ville de Tourcoing et la société des Pompes Funèbres générales pour assurer le service des transports des corps aux cimetières.

Ou sait, que Chambre Commerciale a fait répandre à profusion une circulaire qu'elle intitule : Comité de protestation contre le service monopolisé des Pompes funèbres et ses conséquences inévitablement désastreuses pour le Commerce Tourquennois.

Cette circulaire reproduit en partie un article publié récemment par votre journal et par les autres journaux de la localité, il était mentionné que la société des pompes funèbres générales s'était engagée vis-à-vis de la ville à ne tenir ni magasin de cercueils, ni atelier pour l'impression des lettres. Ou ce qui concerne les fournitures, son rôle se bornerait seulement à vendre lui en faire la demande à servir d'intermédiaire entre elle et les fournisseurs désignés.

Et ensuite l'auteur insinue que la société ne tiendra pas cet engagement.

C'est mal connaître la société des Pompes funèbres générales

Le monopole concédé à cette Société comprend exclusivement les fournitures se rattachant au transport du corps comme : corbillards pour les adultes, fourgons dans la ville, petits brancards pour les enfants, draps mortuaires, voitures de deuil, voitures pour le clergé, personnel se rattachant aux convois.

Les autres fournitures comme tentures à la maison mortuaire, cercueils, couronnes, lettres de décès, restent comme par le passé livrés à la concurrence.

La Société des pompes funèbres fournira, et elle le juge convenable, les tentures à la maison mortuaire et les cercueils ; mais quant aux *couronnes et aux lettres de décès*, elle se bornera, quand les familles le lui demanderont, à leur servir d'intermédiaire entre elles et le fournisseur qu'elles lui désigneront ; *jamais* elle n'aura de dépôt de couronnes, *jamais* elle n'aura d'imprimerie à Tourcoing ni à Roubaix-Tourcoing.

Vous remercie à l'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur du service des Pompes funèbres générales,

HUSSON.

Pompes funèbres

Formalités a remplir par les familles

Dès qu'un décès survient, il faut en faire la déclaration à la Mairie, bureau de l'Etat-Civil, et produire un certificat de cause de décès délivré par le médecin traitant.

Un médecin chargé de constater le décès remet à la famille du défunt deux permis d'inhumer. L'un des deux est remis à la paroisse et l'autre à l'Administration des Pompes funèbres, actuellement rue de Lille, 100, en même temps qu'un billet émanant du clergé de la paroisse et faisant connaître *le jour, l'heure et la classe des obsèques.*

Il est devenu inutile de prévenir le conservateur du cimetière, sauf lorsqu'une concession de terrain a été accordée.

Examen du certificat d'études

Les examens pour l'obtention du certificat d'études ont commencé hier, à Tourcoing, par les garçons fréquentant les écoles du canton Sud.

Ils ont été présidés par M. Bourbon, inspecteur primaire.

En voici les résultats : aspirants inscrits 198, présents 197, admissibles 145, admis définitivement 145.

Ont obtenu la mention de dessin : Bonte Paul et Duthoit Jules, de l'école de Bondues ; Franchomme Julien, Ghellinck Moïse, Guilbert Albert et Vandenbulcke Arthur, de l'école de Marcq en-Barœul (centre)

Voici le texte des compositions données :

Dictée

Un trait de probité. — Un propriétaire avait devoyé, dans une partie de chasse, le chemin de bêle d'un de ses fermiers. Ce dernier porta plainte. Aussitôt le maître ordonna d'estimer le dégât qu'il avait causé et s'empressa d'en payer le montant. Deux mois après, à l'approche de la moisson, le propriétaire vint revoir son fermier qui lui dit : « Mon blé qui avait été foulé par votre meute et vos piqueurs s'est bien relevé, et maintenant il se trouve le plus beau de mon pays ; veuillez recevoir les deux cents *francs* que j'avais accepté quand je croyais mon blé perdu. » Le propriétaire charma du tant de probité, prit cinq cents francs en or et les remit au fermier en disant : « Votre démarche mérite une récompense ; prenez cet or, faites-le valoir pour le remettre à vos enfants, quand ils seront en âge de s'établir, et n'oubliez pas surtout de leur faire savoir à quelle circonstance ils le doivent. »

Calcul

1. — Un fumeur consomme un hecto de tabac de 9 fr. 30 tous les 4 jours. Quelle dépense fait-il annuellement par semaine, par mois. En supposant qu'il ait commencé à l'âge de 15 ans, combien aura-t-il dépensé pour son tabac à 50 ans ?

II. — Une salle de classe a 7 m. 50 de long, 6 de large et 4 de haut. On blanchit les murs à raison de 0 fr. 15 le mq et le plafond à raison de 0 fr. 25. Combien payera-t-on pour ce travail ? Les ouvertures, portes et fenêtres, occupent une surface totale de 20 mq.

Composition française

Dictée avec quelques détails ce que vous rappellent les trois noms suivant : Crécy, Valmy, Waterloo.

Dessin

1° Tracer un carré dont les côtés soient parallèles aux bords de la feuille et dont la longueur à peu près égale aux trois quarts de l'un des plus petits bords ; 2° Inscrire dans ce carré, une circonférence que l'on divisera en huit parties égales ; 3° Joindre les points de division de façon à obtenir deux carrés inscrits ; 4° Au centre de la figure construire une petite rosace à 8 feuilles dont le rayon sera le liers de celui de la grande circonférence.

Accidents de travail

M. Théodore Gheysens, 54 ans, tisserand chez Bayart-Parent, a été blessé au côté gauche du visage par un bac de cannettes, alors qu'il rentrait des fils cassés à la chaîne.

Docteur Bertrand, 8 jours environ.

— M. Jules Vandercamer, 43 ans, monteur de thaînes au tissage Mathon et Dubrulle, boulevard Gambetta, a contracté un effort dans la région dorso-lombaire

Docteur Picquet, 10 jours.

Tramway et voiture

Le cabriolet de M. Louis Herbaux, maréchal-ferrant, a frôlé au passage, rue Louis Leloir, le car du tramway arrêté devant le magasin. Il y a eu quelques dégâts peu importants au tramway.

Avortement accidentel

Hier vers 6 heures du matin, Mme Flavie Perant, femme Neffroid, 27 ans, soigneuse, demeurant à Roubaix, rue Pellart, a son travail à Tourcoing lorsqu'arrivée place St-Jacques, elle se sentit mal. Elle entra à l'estaminet Desmettre, où en jugeant de son état on se mit à la recherche du médecin pour ou d'une sage femme.

Mme Dubreucq ne tarda pas à arriver et délivra Mme Neffroid d'un fœtus de 6 mois du sexe féminin qui ne vécut pas.

Des soins furent prodigués à la mère dont l'état est satisfaisant.

Arrestation pour vols

Le nommé Paul Grard, 26 ans, maçon, sujet belge, demeurant au Blanc-Seau a été arrêté pour vol d'un sac de ciment dans une maison en construction au préjudice de MM. Biondel et Cammaert, entrepreneurs.

— Marie V..., 19 ans, en logement rue Stéblaire 138, a été arrêtée pour vol d'une somme de 10 francs au préjudice de M. Honoré, chez qui elle logeait.

Violences réciproques

Deux voisins qui se s'entendent pas, M. Charles D... et Octave D... rue du Dahomey 78 et 80 ont été l'objet d'un procès-verbal pour violences légères et réciproques.

Lycée de Tourcoing

MM. Fernet et A. Dupuis, inspecteurs généraux de l'Université, assistés de M. le Recteur de l'Académie de Lille, ont inspecté les mardi et mercredi 12 et 13 juin, les différentes classes du Lycée de Tourcoing.

Ils ont emporté de leur inspection l'opinion la plus favorable à notre bel établissement universitaire, et ils ont exprimé à M. le Proviseur aussi qu'aux Professeurs, toutes leur satisfaction. Non seulement pour l'état de prospérité actuelle du Lycée qui témoigne de leur force des études et la valeur éducative de l'enseignement donné.

Jeu de dès

C'est dimanche prochain 17 juin, à 5 heures de l'après-midi, que sera jouer aux dés, chez M. Paul Martin, cafetier à *l'Alouette, rue de Gand*, 229, la magnifique pendule-fantaisie, pour laquelle il a été pris 110 numéros à 20 centimes.

Le jeu commencera à cinq heures précises.

On n'en se dise !

MOUVAUX

Réunion du conseil municipal

(Suite)

Subvention à la Musique municipale. — Sur la proposition de M. Vincent, une somme de 300 francs est allouée à la musique municipale pour achats et réparations d'instruments.

Liste d'assistance médicale gratuite. — M. le maire informe le conseil que la liste d'assistance médicale gratuite comprend 47 additions et 17 retranchements ce qui porte le nombre des assistés à 375.

M. Vincent, Comme vous le voyez Messieurs, le nombre des pauvres ne va pas en diminuant.

Budget des chemins vicinaux pour 1901. — M. le secrétaire donne lecture du budget des chemins vicinaux pour 1901 : les recettes et dépenses s'élèvent à 3.862 fr.

M. Vincent informe le Conseil que sous peu la rue du Petit-Tourcoing sera rehaussée. Approbation.

Don de terrain. — M. le Maire lit une lettre émanant de M. Ducroquet de Marcq, dans laquelle ce dernier informe la municipalité que M. Houzet fait don à la ville d'un terrain, situé près du nouveau cimetière, pour y établir une place.

Sur la demande de plusieurs conseillers la question est renvoyée à la commission des travaux publics.

VŒUX DIVERS

Fête au quartier des Francs. — M. Demeyère sollicite du Conseil l'autorisation de faire une ducasse au quartier des Francs.

Adopté.

Le même conseiller demande qu'une démarche soit faite auprès des Cies de tramways électrique et à vapeur pour que chaque conseiller obtienne une carte de circulation gratuite.

Adopté.

Création d'un bureau de tabac. — M. Meschaert émet le vœu qu'un bureau de tabac soit créé au quartier des Francs. — M. Vincent dit qu'une démarche a déjà été faite en ce sens, il promet de la renouveler.

Cantines scolaires. — M. Moreau réclame les cantines scolaires. M. le maire lui fait remarquer que cette question figure au programme des clos du 6 mai ; le budget de cette année ne permet pas cette réforme, dit-il, mais nous fesons tous nos efforts pour que les cantines scolaires puissent fonctionner l'an prochain (applaudissements).

M. Decottignies donne quelques détails et se met à la disposition du Conseil pour de plus amples renseignements.

Budget primitif de la commune pour 1901. — Vu l'heure déjà avancée, M. le Maire propose de renvoyer cette question à la prochaine séance qui aura lieu jeudi. Accepté.

M. Vincent demande le huis-clos pour une question personnelle.

La séance est levée à 10 heures.

Pompiers. — Les pompiers se réuniront en sortie samedi 16 juin, à huit heures du soir, chez M. *François Procureur, estaminet du Tonnelier,*

Ordre du jour de la plus grande importance ; présence indispensable.

Certificat d'études. — Nous apprenons avec plaisir que onze jeunes gens de l'école municipale, dirigée par M. Pudsjeau, ont subi avec succès les épreuves du certificat d'études.

BONDUES

Ducasse. — De nombreux forains ont déjà commencé l'installation de leurs établissements sur la place de la Mairie en vue de la ducasse qui aura lieu dimanche prochain 17 juin.

Il faut espérer que le soleil se mettra de la partie, ce qui assurera du nombreux promeneurs des communes voisines.

LILLE

Une escroquerie de 6000 fr.

Un monsieur Auguste Dupuy, se présentait, il y a près d'un mois, chez quelques personnes de notre ville, et se donnant comme représentant de la Compagnie parisienne des Rôtisseries ?? leur offrait un emploi de gérant ou de gérante *dans des rôtisseries que la compagnie allait* installer à Lille.

Quelques immeubles furent loués à cet effet, rue de l'Hopital Militaire, rue des Augustins, rue Solférino et rue Grande-Chaussée.

Rue de l'Hôpital-Militaire, une rôtisserie fut ouverte. Ce fut Mlle B... qui en obtint la gérance, moyennant un cautionnement de 12 à 4.500 francs.

Rue des Augustins, les lieux étant ménagés, une seconde rôtisserie allait s'ouvrir, et la c'était M. F..., fils d'un négociant de Lille, qui en prenait la direction, non sans avoir versé au représentant de la Cie des Rôtisseries une caution de 4,400 francs.

Ces deux cautions qui s'élevaient à 5.900 fr. avaient été remises au sieur Dupuy qui, après les avoir placées dans une maison de banque les retirait, ne laissant en banque qu'une somme de 1500 francs.

Les affaires de la gérance de la rue de l'Hôpital-Militaire commençaient à prospérer quand la gerante reçut une facture à solder de son fournisseur.

Elle en refera au gérant de l'entreprise, M. F., qui en refera lui-même au sieur Dupuy en lui demandant où se procurer les fonds nécessaires.

Dupuy répondit de Paris, où il était retourné, qu'il n'y avait qu'à disposer provisoirement des deux cautionnements déposés en banque à Lille, M. F... s'y rendit immédiatement, et, à son grrit à sa grande stupéfaction que les fonds qu'il venait *retirer n'avaient été laissés que partiellement.*

Il n'y avait aucun doute à concevoir, M. F... et Mlle B... se trouvaient en présence d'une monumentale escroquerie.

En conséquence, il ne leur restait qu'à porter plainte. Ce qu'ils ont fait.

Une enquête est ouverte, mais elle n'a donné, jusqu'à présent, aucun résultat.

Le sieur Dupuy n'a pas reparu à son domicile de la rue Solférino depuis mercredi dernier.

D'autre part, il est probable que son séjour à Paris était imaginaire et qu'il a dû passer en Angleterre avec le produit de son escroquerie.

Brûlée vive

Hier matin, vers 8 heures, une servante de M. Renversez, demeurant 46, Mlle Sophie Demasi mettait du pétrole dans un foyer pour activer la combustion quand une explosion se produisit et la malheureuse fut en feu ; elle s'enfuit. Mlle Demasi a été brûlée assez grièvement sur différentes parties du corps.

Elle a reçu les soins de M. le docteur Wartel qui a ordonné son transport d'urgence à l'hôpital St-Sauveur.

M. et Mme Renversez, qui s'étaient immédiatement portés au secours de leur domestique en entendant ses appels désespérés et qui réussirent à étouffer les flammes, ont été légèrement brûlés aux mains.

LE NORD

Un Drame de Famille

A HAUBOURDIN

Suicide d'une mère et de ses deux enfants

Un épouvantable drame qui a produit une émotion considérable dans la commune, a eu lieu, hier matin, à Haubourdin. Dans un accès de fièvre chaude, une malheureuse femme s'est jetée avec ses deux enfants dans un puits.

Voici des renseignements sur ce terrible drame de famille.

Un ménage uni

Marie Varet, femme Albert Willems, dit Canaus, habite avec son mari, employé à l'usine Kuhlmann, et ses cinq enfants, une maisonnette à Haubourdin, non loin de la briqueterie Potié.

Malgré ses cinq enfants âgés de six, quatre, deux ans et deux de quatre mois, le ménage n'est pas malheureux. En effet, le père qui est un travailleur gagne à l'usine de bonnes journées ou mieux de bonnes nuits, commençant son travail le soir, depuis du soir et le dimanche à sept heures du matin. Ce n'est donc pas à la misère comme font dit certaines de nos confrères du soir, mais à la jalousie qu'il faut attribuer le suicide de Mme Willems. En effet, Mme Willems qui a mis au monde le 25 février dernier deux jumeaux, Albert-Léon et Marie-Anaïse, les surveillait de sort.

Or, à la date du 12 juin elle fut prise d'une fièvre de lait avec congestion des seins et insomnies prolongées et l'on est en droit de croire ainsi que l'a fait M. le docteur Cattiaux, à un suicide accompli dans un accès de fièvre chaude.

C'est laisse supposer d'ailleurs qu'il en a été ainsi.

Une voisine complaisante

Jeudi, à sept heures du soir, M. Albert Willems, après avoir soupé en famille, gagnait son usine où il devait passer la nuit.

Mme Billet, une voisine complaisante de Mme Willems, sachant qu'elle était malade, arrivait chez elle à huit heures et se mettait à se disposer. Elle l'aidait à coucher ses enfants, puis elle la quittait en lui souhaitant une bonne nuit.

Mme Willems lui disait au moment où elle allait la quitter : « Eh ! Eh ! Je ne pourrai je vais mieux dormir que la nuit précédente ».

Le lendemain, vers 8 heures 1/4, Mme Stallart revenait, apportant du café à Mme Willems. Elle constatait sa disparition, ainsi que celle des deux jumeaux, Albert-Léon et Marie-Anaïse. Prosagesant un malheur, elle donna aussitôt l'alarme à voisins et à M. et Mme Lecoisne parturent avec elle à la recherche des disparus.

Lugubre découverte

M. Lecoisne eut l'idée de conduire Mme Stallart et sa femme au puits voisin de la briqueterie Potié. C'est un puits à ciel découvert et non caché par des planches, comme nos confrères l'ont dit par erreur. En s'approchant, M. Lecoisne vit le corps du petit Albert-Léon qui flottait sur l'eau. Avec des voisins et des voisines, il parvenait à retirer les trois cadavres.

On juge de la douleur de M. Willems, qui était arrivé sur ces entrefaites, revenant de son travail, à sept heures. Après le conseil de docteur Cottignies les trois cadavres ont été transportés sur une civière au domicile de M. Willems. La gendarmerie d'Haubourdin a recueilli ce soir la journée des dépositions sur ce terrible drame.

DUNKERQUE

LES PÊCHEURS D'ISLANDE

La pêche en Islande *Islande* comme disent les marins, et rarement on a vu fin mai des navires aussi mal partagés que la plupart de ceux qui ont quitté le port de Dunkerque.

Le temps a été mauvais, les glaces ont contrarié la pêche et les Anglais, avec leurs chaluttiers, étaient bien forts.

On cite ce qui ne s'est jamais vu encore. Une goélette, *la Notre Dame des Dunes*, qui en baie de Dyrefiord à la fin de la première campagne de pêche n'avait ramené 26 tonnes de morue en cale. Une autre, l'*Euterpe* n'en avait que 35.

D'autres sont encore moins bien partagées et n'ont même pas osé annoncer leurs pêches.

FINANCES

Paris, le 15 juin 1900.

Le marché est bon, mais les transactions sont toujours très limitées. Nos rentes sont bien tenues.

Le 3 0/0 à 101.28.

Le 3 1/2 0/0 à 101 00.

L'Extérieure est faible à 72 35.

Le compartiment des établissements de crédit est calme.

Le Crédit Lyonnais se traite à 1.058.

Le Comptoir National d'Escompte, la Société Générale, le Crédit Foncier se maintiennent à leurs cours précédents.

En Banque, l'obligation Hostein se négocie à 161 francs.

La Sanghs Hyastoriale est bien tenue à 150 fr.

Les Charbonnages de Mékanioïks tont 10 fr.

La Société Cuivre Copper est ferme.

L'action Franco-Russe de commerce et industrie y en monte à 177.50.

Les Tramways de Paris et du département de la Seine sont fermes à 838. L'assemblée générale est convoquée pour siège social, à Paris, 10, rue de Londres, pour le samedi 30 juin, à trois heures.

La Caisse des Mines, 14, rue Taitbout, à Paris, est en vente *aussi la vente des actions de l'International Zinc Company* limited à 0.75. Le titre du nominal de 5 fr. touche régulièrement depuis le mois de novembre 1899 un dividende de 1 0/0 par mois ; en raison de l'augmentation de la production dans le mois de mai, le dividende mensuel a été porté à 1 1/2 0/0. Les titres sont vendus par coupures de 5, 10, 25, 50, 100 et 500 actions. Les coupons sont payables tous les 10 du chaque mois à la Caisse des Mines.

Nos Chemins de fer français sont en meilleures tendances.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 15 juin 1900

Présidence de M. Sée, vice-président — Assesseurs, MM. Rejert, juge et Certeux, juge suppléant — Ministère public, M. Dubousquet de Florian.

L'affaire Gervais. — Gervais qui ne comparaît pas est poursuivi pour abus de confiance et banqueroute simple. Trois abus de confiance ont été relevés à la charge du prévenu. Rose Blanchet, propriétaire, qui en avait remis 12 obligations des Chemins de fer Autrichiens et 12 du Chemin de fer Lombard, valeur 12 on 13,000 francs pour les représenter à une assemblée de Société au lieu du valeurs ce femme dont il avait fait usage. Ces valeurs ne lui ont pas été restituées 3 jours après le 16 novembre 1897.

Le témoin déclare avoir été désintéressé postérieurement à la poursuite.

2° M. Clarisse, de Tourcoing, avait remis à Gervais 3 obligations de la Compagnie du Nord-Ouest d'Espagne, avons dans une affaire, en janvier 1898. M. Jaspar n'a pas été payé. Mais il y a un mois la somme a été indemnisée de 500 fr.

3° M. Bouque-Masson, de Lille, a déposé en septembre 1898, 5,000 francs de valeurs à Gervais, à la condition que lui rendre dans les trois mois. Il n'a jamais été désintéressé mais déclare n'être point plaignant.

La banqueroute résulte de ces faits que Gervais ayant été déclaré en faillite le 18 mars 1898, aussitôt après la faite, il a déclaré qu'il ne tenait point de livres, ne laissait point d'inventaire, n'avait point déclaré cessation de ses paiements et en moyen d'acquisitions de complicitées ont été sans importance calculation d'effets fictifs.

La date de cessation de paiement a été fixée par la Cour de Douai au 1er février 1897. Gervais a laissé pour 96,500 fr. d'immeubles qui ont été vendus au profit des créanciers hypothécaires et 15,000 fr. de meubles. La Cour vient de condamner les accusés de chacun qui rage de lui 100,000 fr. en vivre à les rapporter. L'actif s'élèvera donc à 140,000 fr. Le passif s'élève à 1 million 400,000 fr.

*On comprendra que nous n'entrerons pas dans cette affaire, n'oublions pas que si le coupable est en faite et l'abri, il laisse enfin une *Sans innocente qui* l'autorisent et dont il a fait des victimes, les conséquences de ses fautes.*

Gervais est été condamné à deux années d'emprisonnement.

AFFAIRES DIVERSES

Roman Louari, 66 ans, ouvrier agricole, mendicité, 2 j. — Henri Longuerval, 16 ans, sans profession, Lille, menaces, coups, 3 mois — Florimond Coppenaert, peigneur, à Wattrelos, vol, 4 mois — Jean Vitaghe, 21 ans, peintre à Tourcoing, outrages à la pudeur, 6 mois, sursis — Paulin Fontain, 18 ans, domestique de ferme, à Bourghelles, vol, expulsion, 4 mois, défaut.

Edouard Gustiaux, 59 ans ; Victor Quartier, Joseph Wasseel et Ferdinand Desmet, composant la bande dite du Ballon de Roubaix ; le second deux ans de prison, les autres 15 mois ; coups de couteau le 9 avril, sur Jean Dupuis, cabaretier, rue d'Alger.

Edouard Lanoux, 18 ans, teinturier à Roubaix, vol de 40 fr. au sieur Duriliaut, 4 mois de prison et 2 ans d'interdiction séjour.

Edmond Debrunneel, Emile Vanaestrick, Henri Debrunneel et Auguste Van Egmie, de Menin, vols de tuyaux de plomb chez M. Lepers, à Halluin, 4 mois, sursis.

Charles Vandenbussche, 28 ans, domestique à Armentières, coups de marteau à un enfant le jeune Verlent et blessures à la tête d'un manège de chevaux de bois, 40 jours, défaut.

De Bar, artificier à Marcq-en-Barœul, déclaration mensuelle de matières dangereuses au chemin de fer, 25 fr., sursis.

BIBLIOGRAPHIE

Moniteur de la Mode du 16 juin 1900. — La grande semaine parisienne vient de finir ; elle a vu se produire une floraison de toilettes plus merveilleuses qu'on ne l'avait encore, et retrouvera les dessins dans le *Moniteur de la Mode.*

Il faut signaler surtout ces ravissants corsages qui seront tout de vogue cet été.

Parmi les chroniques, toujours si intéressantes, il faut citer la description du bal costumé donné par Mme Madeleine Lemaire, et du dit Archidoc, pièces aussi célèbre dans les annales mondaines de cette fin de siècle, que le Bal Bullier, Abeilles sous le second Empire. On s'est tellement amusé que personne n'a songé à danser.

Le numéro *0 fr. 25.* En vente chez tous les libraires.

TRIBUNE PUBLIQUE

Roubaix, le 15 juin 1900.

A Monsieur le Rédacteur du journal *l'Avenir,*

Nous vous prions bien obligés de faire paraître *cette lettre dans la tribune publique de votre journal.*

Aux gymnastes de la Patriote

Le rapport fait par votre comité était inévitable et ne nous donne aucun regret. Nous n'avons pas l'intention d'engager avec vous une polémique, les gymnastes n'en comprendraient même pas l'opportunité. En conséquence nous laissons à notre comité le soin de rechercher les causes du revirement qui s'est produit 10 jours avec le concours de quelques gens que aujourd'hui dans un groupe on vous n'aviez pas comptés alors, et fait que la société d'Arras arrive *ce-soyez* avec nous et vous passant par dessus Tourcoing. En course, quand on cheval se dérobe à l'obstacle on le ramène contondant pour le ramener ensuite à la même place et l'obliger par un mangeral coup de fouet à franchir le fossé ; c'est absolument ce que nous voulons faire.

Le palmarès nous a classés premiers, suite parmi toutes les sociétés la (Roubaisienne) a traitait ce comité devant le Président de la République, cela nous autorise à dire que nous sommes bien la première société de Roubaix.

Vous vous intituler Champion de France ; prouvez au public que ce titre n'est pas un trop lourd fardeau pour vous et accepter notre défi.

Choisissez le terrain, le jour et les juges qui vous conviendront, car nous, section de concours de la Roubaisienne, nous vous mettons au défi de produire devant le public roubaisien le travail que nous avons promis de faire devant le Ciel et Etat et nous nous engageons à produire la votre dans le délai le plus restreint que vous nous fixerez. Le public, vous le savez, Chère ami, n'aime pas les mauvaises, les gens qui reculent, aussi nous vous engageons à ne pas vous dérober comme le fait votre comité, car nous serions en droit de vous considérer comme vous avez *trop* convaincu de votre infériorité et que vous craignez la concurrence.

Nous aimons à croire que votre réponse sera en rapport avec votre soi-disant titre champion de France.

La section de concours de la Roubaisienne.

CONNAISSANCES UTILES

Comment détruire les moustiques?

On prochaine particulièrement le pétrole. Contre les larves des insectes pathogènes, on conseille de verser dans les eaux stagnantes de l'huile ordinaire mêlée à 10 0/0 de pétrole : 22 litres suffisent à couvrir efficacement une surface de 36 000 pieds carrés.

Le pétrole n'aurait point d'influence nocive sur les poissons, qui sont de bons auxiliaires pour la destruction des larves, et c'est pourquoi on conseille la pisciculture dans les pays fiévreux.

On recommande encore de ne pas habiter les terrains plats, d'y planter des eucalyptus globules, ou mieux des ricins communs, d'employer les limons à pétrole et de ne pas dormir à moins toute la nuit dans la chambre à coucher, de fermer, la nuit venue, les fenêtres de cette chambre.

On conseille, dans les appartements, l'emploi de la poudre de pyrèthre. Les feuilles de menthe éloignent aussi les moustiques.

Ceux qui peuvent dormir malgré son odeur pénétrante peuvent s'endutre la figure et les mains de pétrole, ils sont sûrs que les moustiques ne viendront pas les toucher. Les plus délicats peuvent se contenter d'une onction de vaseline camphrée.

BONHOMME FRANKLIN.

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Parc de Barbieux. — Dimanche 17 juin, de 4 à 5 heures du soir, et jeudi 21 courant de 8 à 9 heures *10 heures de soir, place de la Liberté, concert public par la Fanfare « La Paix. »*

PROGRAMME DU CONCERT

1° Marche Militaire, Gounod. — 2° Grande Marche Triomphale, Vanremoortel. — 3° Fantaisie sur Lucie de Lammermoor, G. Donizetti. — 4° Polka pour deux pistons, C. Bellin. — 5° La Fille du Regiment, (arrangeg), J. Kœnig. — 6° Monsieur sur Mahoudonnon... (arrangeg), J. Kœnig. — 7° Cordrillonnette, grande valse, (arrangeg), L. Sughers.

KERMESSES

17 juin — Sacré-Cœur (Lille) — Lambersart — Hautay — Thumesnil — Ste-Marie (Lille) — Pérenchies — Wavrin — Bondues — Ronchin-en-Weppes.

CONVOCATIONS

Checoiliers de la Fourchette — Les membres de cette société sont instamment priés d'assister aux *représentations gymnastiques qui auront lieu* demain à partir du samedi 16 courant, à l'heure habituelle, pot, l'étude des nouveaux chœurs en vue de festival d'Oignies (Pas-de-Calais).

Syndicat des Tréiers — La réunion statutaire et obligatoire aura lieu le Dimanche 17 juin à 9 heures très précises à notre local, chez M. Penez, rue du Conditionnement. Ordre du jour : 1° Compte rendu moral ; 2° Rapport du trésorier ; 3° Projet de modification pour les cotisations ; 4° Vote des délégués pour l'exposition et pour la fédération. Tout sociétaire doit la livret ou serait pas en ordre est prié d'en référer au secrétaire à l'assemblée générale.

PETITE CORRESPONDANCE

Du lecteur assidu : Affaire de police municipale. Oui, si la procession n'est pas interdite.

LE FAUNE.

Etat Civil de Roubaix

Du 15 juin

Naissances — *Octave Devogel, rue de Constantine, 3* — Leonie Hentekeur, rue de Bouvines, cour Wouvier, 71 — E. Dupraeuje, rue Jouffroy, 36 — Louis Delmulle, rue de Flandre, 64 — Alphonse Jamette, rue Blanchemaille — Simonne Roger, rue du Moulin, 86 — Marie Vandersnyngel, rue de la Perche, cour Cornil, 17 — Gaston Wittoeck, rue Blanchemaille — Lucienne Quitellier, rue de Cambrai, 101.

Décès — Nathalie Legrand, 49 ans, rue du Duc, 42 — Marie Brassel, 46 ans, rue Marquisat, 11.

Mort-né — 1.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 15 juin

Naissances — Robert Delitte, à la Maternité — Emile Lebrun, rue de Gand — Fernande Hannotte, rue des Plets — Marcel Florin, rue du Bon.

Décès — Charlotte Benoit, 67 ans, rue de Lille, 62 — Robert Dagias, 3 jours, rue de Madrid — J.-B. Bayart, 76 ans, rue Saint Roch, 26 — Henri Delannoy 77 ans, rue de Lille — Ursule Dewever, 65 ans, rue Nationale, 122 — Ernest Dailly, 57 ans, rue de Lille, 185.

DOCTEUR MERLIER

148, rue de Lannoy

Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 9 heures, pour maladies générales (Estomac, cœur, poumons, etc.)

Maladies de peau, de 2 heures à quatre heures, consultations spéciales de maladies de la peau et syphilitiques.

Les malades sont priés de prendre leur urine avec eux et s'ils tousent, leurs crachats.

Visites en ville. — Vaccinations et revaccinations gratuites, le dimanche, de 11 heures à midi.

COMPAGNIE FINANCIÈRE

Belge-Française

(BELFRANCE)

Société anonyme au capital de 5 millions de francs

BUREAUX ET AGENCES :

BRUXELLES, PARIS, ROUBAIX, TOURCOING, HAUTMONT, VALENCIENNES, LENS, COMPIÈGNE, SAINT-AMAND, HALLUIN, MONTDIDIER, DOULLENS, JEUMONT, DENAIN, BETHUNE, CREIL, ORCHIES, CALAIS, AVESNES, ANZIN, BRUAY, AMIENS, SAINT-POL, SOMAIN, ARRAS, BOULOGNE, ARMENTIERES, CAMBRAI, HENIN-LIETARD, ABBEVILLE, DOUAI, SAINT-OMER, HAZEBROUCK, WORMHOUDT, DUNKERQUE, LA BASSEE.

La Compagnie Financière Belge-Française (BELFRANCE), fondée par un groupe financier belge, traite les opérations suivantes aux conditions les plus réduites.

ORDRES DE BOURSE

Paris, Lille, Bruxelles, Amsterdam, Londres, Berlin, Lyon, etc.

OPÉRATIONS A FORFAIT

Titres contre espèces sur toutes les valeurs cotées

Opérations de banque, d'escompte, dépôts à vue et à terme, comptes de chèques, avances sur titres, prêts, transports et échanges, émissions, vérification de tirages.

Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

SANG-ESTOMAC

GUÉRISON DE LA GOUTTE

Docteur *BOLÉ*, licencié ès sciences Grande-Rue, 20, ROUBAIX (face rue du Collège)

Tous les jours de 1 heure à 3 heures Sauf le Lundi

BOULANGERIE-PATISSERIE PARISIENNE

Maison Cliquet

Fondée en 1775

Henri SEYS, Successeur

7bis, Rue St-Georges, ROUBAIX

Tous les Vendredis et Jours maigres : VOL AU VENT AUX CREVETTES

Tous les Dimanches et sur Commande : VOL AU VENT AUX RIS DE VEAUX

FLAN RUSSE

Gateau « LE TRANSVAALIEN »

VALERIES ILLOISES

45.47.49 R. Nationale, IRLE-Verlers

Vêtements depuis 1.95

Voiture réclame EXTRAORDINAIRE 34.95

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

du 15 juin 1900

COTE OFFICIELLE DES PRIMES

(Cours établis sur la moyenne des prix vendus)

TERME	Tout comptant Cote préc.	Tout comptant Cours jour.	Cours ancien préc.	Cours ancien jour.	Prime à la Vente préc.	Prime à la Vente jour.
Juin	5 00	4 95				
Juillet	5 00	4 95				
Août	5 025	4 95				
Septembre	5 05	5 00				
Octobre	5 05	4 975				
Novembre	5 05	5 00				
Décembre	4 975	4 925				
Janvier 1901	4 975	4 925				
Février	4 975	4 90				
Mars						
Avril						
Mai						

Tendance : Calme.

AFFAIRES TRAITÉES

Juillet	5.000	»	4.95
Id.	10.000	»	4.975
Août	10.000	»	5.00
Septembre	5.000	»	5.00
Id.	5.000	»	5.05
Id.	20.000	»	5.05
Octobre	5.000	»	4.975
Id.	20.000	»	5.00
Id.	55.000	»	5.025
Novembre	5.000	»	4.975
Id.	100.000	»	5.00
Décembre	5.000	»	4.925
Id.	10.000	»	4.95
Id.	5.000	»	4.975
Id.	20.000	»	5.00
Janvier	10.000	»	4.90
Id.	5.000	»	4.95
Id.	5.000	»	5.00
Février	15.000	»	4.925
Id.	5.000	»	4.95
Id.	5.000	»	5.00

Total de la journée : 350.000

Ouvert : 4.95 — Clôture : 5.00

Avant : Hier 400.000 — Tendance soutenue.

AGRICULTURE & COMMERCE

Marché de Lille du 15 juin

Cote fer pat cote com. fr. — fr. cote comm. 31.50 — » ——

BOUCHON — Surcoupe cote offic. : 107.50 » ——

En pain n° 1 cote offic. : 104.50.

Sp Fin disponible, 36.25

Marchés de Paris

du 15 Juin

PARIMES : 12 marques. — Tendance ferme.

	Cours		Cours	
Juin	27 65	27.65	27.50	27.50
Prochain	27.65	27.75	27.60	27.60

Marque Cornet (cidre) 30.—.

SUCRE. — Tendance calme.

Juin	22.25	22.15	21.85	21.85
Prochain	22.25	22.25	21.90	21.90

SEGLE. — Tendance calme.

Juin	15.—	15.—	4.90	14.—
Prochain	15.—	15.—	4.90	14.—

AVOINES. — Tendance calme.

Juin	17.50	17.35	17.25	17.25
Prochain	17.50	17.35	17.25	17.25

HUILE DE LIN. — Tendance calme.

Juin	72.25	72.25	72.75	72.75
Prochain	72.25	72.25	72.75	72.75

HUILE DE COLZA. — Tendance faible.